PROVINCE de NAMUR
Direction de la Santé publique (DSP)
Direction des Affaires sociales et sanitaires (DASS)
Observation du social, de la santé et du logement

Au cœur de votre santé

Billet santé du mois

présenté par Pascale et le SASER

1er décembre
Journée mondiale de lutte contre le sida

La journée mondiale de lutte contre le sida a été instaurée en 1988 par l'Organisation mondiale de la Santé. Le ruban rouge porté chaque 1er décembre par des milliers de personnes symbolise la lutte contre le sida et la solidarité avec celles et ceux qui en sont atteints.

Quelques chiffres

- En Belgique, en 2016, le nombre de personnes vivant avec le VIH est estimé à 18 758, soit une 1,7 personne par 1000 habitants (en 2016). On estime qu'une personne porteuse sur 6 ignore sa séropositivité.
- En 2016, 915 infections par le VIH ont été diagnostiquées en Belgique, ce qui correspond en moyenne à 2,5 nouveaux cas par jour.
- 33% des dépistages sont tardifs. Un dépistage est considéré comme tardif lorsque les défenses de l'organisme sont déjà atteintes.

De quoi parle-t-on ?[1]

Le **VIH** (Virus de l'Immunodéficience Humaine ou **HIV**) s'attaque aux cellules du système immunitaire, c'est-à-dire aux défenses du corps contre les infections. Une personne infectée par le VIH est dite **séropositive**. Lorsque le virus se développe, le système immunitaire s'affaiblit de plus en plus : la personne devient **« malade du sida »**. Le VIH ne se guérit pas, mais il se soigne : les traitements permettent d'avoir une espérance de vie presque identique à celle de la population générale.

[1] La Plate-forme Prévention Sida : https://preventionsida.org

Comment le VIH se transmet-il d'une personne à l'autre ?[1]

Il y a un risque de contamination lorsqu'un liquide corporel (sang, sperme, liquide séminal, sécrétions vaginales, lait maternel) entre en contact avec une des « portes d'entrées » (anus, vagin, gland, bouche, nez). Par contre, le VIH ne se transmet pas par les larmes, la sueur, la salive, la toux et les éternuements, les piqûres d'insecte, les poignées de mains, les baisers ou la masturbation.

La prévention combinée[1]

La prévention combinée est la combinaison de plusieurs moyens de prévention du VIH :

Le préservatif
Le préservatif protège non seulement contre le VIH, mais aussi contre certaines autres infections sexuellement transmissibles.

Le dépistage
Le dépistage est le seul moyen de savoir si une personne a été contaminée par le VIH. Le test de dépistage par prise de sang doit être réalisé six semaines après la prise de risque. Il est aussi recommandé pour les personnes en couple qui souhaitent arrêter le préservatif et pour celles qui ont un désir de grossesse.
Rendez-vous dans un centre de dépistage, dans un centre de planning familial, dans un centres de référence sida, à l'hôpital ou chez votre médecin.
D'autres formes de dépistage existent : le Test Rapide à Orientation Diagnostic (TROD) et l'autotest de dépistage VIH.

Les traitements
Plusieurs traitements augmentent la qualité de vie et empêchent la transmission du virus, parmi lesquels :

- *Le traitement d'une personne séropositive comme Prévention (TasP)* : en prenant correctement son traitement, une personne séropositive peut réduire la quantité du virus dans son sang. ***« Indétectable = Intransmissible. Une personne séropositive ayant une charge virale indétectable grâce à son traitement ne transmet pas le VIH » :*** c'est l'objet de la campagne 2018 de la Plate-forme Prévention Sida.
- *Le Traitement Post Exposition (TPE)* est un traitement d'urgence. Il doit être commencé rapidement, idéalement dans les 4 heures. Après 72 heures, il n'est plus efficace. En province de Namur, rendez-vous aux urgences du CHR ou au Centre de Référence de Mont Godinne ou contactez le SASER.

Le SASER (Service de Santé Affective, Sexuelle et Réduction des Risques) de la Province de Namur possède une expertise dans le domaine de la promotion de la santé, de la prévention du sida, des infections sexuellement transmissibles et des hépatites et de la réduction des risques liés à l'usage des produits psychotropes. Il propose un **dépistage** anonyme et gratuit, des **consultations**, de l'a**ccompagnement** de patients atteints du VIH (en collaboration avec l'Association de pouvoirs publics Centre hospitalier Sambre et Meuse), des **projets**, des **outils**, des **formations**, des **sensibilisations** et travaille **en réseau** avec des multiples partenaires.

Rue Docteur Haibe, 4 - 5002 Saint-Servais - 081/776.820

Mail : saser@province.namur.be
Blog : https://lesaser.jimdo.com/
Facebook : www.facebook.com/lesaser, www.facebook.com/depistagesidanamur
Points Relais Sida : https://pointsrelaissida.jimdo.com/

Editeur responsable : V. Zuinen - Place Saint-Aubain 2 - 5000 Namur